Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 56 (1918)

Heft: 9

Artikel: Drôle de métier

Autor: C.P.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-213746

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1er étage). Administration (abonnements, changements d'adresse), Imprimerie Ami FATIO & C10, Albert DUPUIS, succ. GRAND-ST-JEAN, 26 - LAUSANNE

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

"PUBLICITAS"
Société Anonyme Suisse de Publicité
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, 2t dans ses agences.

ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 5 50; six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20. ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent. Etranger, 25 cent. - Réclames, 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 2 mars 1918. — Un ennemi de l'art (V. F.). — Première élection du Conseil d'Etat par le peuple (A.). — Le rôle de la femme (E.). — Porquie Triolet n'aime pas lé fémalle (Marc à Louis). — L'anniversaire du poète. — Les chansons montagnardes de la Suisse romande, suite (W. Robert). — Chez les vaudoises (Mme C. Gremion). — Boutades.

UN ENNEMI DE L'ART

'ART et les artistes, à quoi est-ce que ça

Cette question, M. X. la posait, l'autre jour, à une tablée d'amis, en faisant honneur à des pieds de porc au gratin.

- L'art, évidemment, répondit l'un des commensaux, est peut-être moins utile aujourd'hui qu'un champ de blé ou qu'une vache à lait; mais ne fait-il pas la joie de l'esprit?

Que l'esprit fasse comme tout le monde : qu'il se restreigne! fit M. X. en vidant son verre. Au reste, pour s'égayer il aura toujours le chant des oiseaux, les fleurs des champs, nos admirables paysages, toute la nature enfin.

- Et les artistes pourront mourir de faim!

- Ce sera bien leur faute! La campagne manque de bras : que ne lui offrent-ils les leurs ?... Mais sans doute vaut-il mieux qu'ils n'essaient pas de planter des pommes de terre : Dieu sait les farces qu'ils feraient! Car ce sont des fumistes, tous .. Ne vous récriez pas, je les connais!

- Voyons, mon cher monsieur X., vous n'allez pas mettre les écrivains, les grands roman-

ciers, dans le même tas!

 Ah! oui, parlons-en, des romanciers, grands ou non. N'est-ce pas leurs histoires, dont ils ne croient pas un mot, qui tournent la tête des femmes et des jeunes gens? Et les poètes ne valent pas mieux, avec leurs tirades qui font de petits martyrs des écoliers contraints à les seriner. Je ne vous dis rien des musiciens: vous savez l'agacement des nerfs et les insomnies causés par le son du piano ou du violon. Mais les plus grands fumistes, ce sont bien les barbouilleurs de toiles. Tenez, hier, je me suis laissé traîner à l'exposition d'un peintre, l'honneur de l'art moderne, m'avait-on dit. Son nom, je ne le sais plus, mais je n'oublierai pas les chefs-d'œuvre qu'on prétendit me faire admirer. C'était rue de Bourg. A l'entrée, des sortes de mosaïques où je défie quiconque de discerner quoi que ce soit. A l'intérieur, de nuageuses nudités féminines, déjetées, vautrées, et vous montrant presque toutes leur gros postérieur. Pauvres créatures, me disais-je en sortant, quels remèdes contre l'amour!... Et ces enlumineurs, comment se fait-il, aujourd'hui où l'huile est hors de prix, qu'on ne les oblige pas à céder leurs couleurs pour revernir les viaducs des C. F. F. !

M. X. partit en une diatribe contre l'art et les artistes, qui ne manquait pas d'éloquence. Piqué par la curiosité, nous nous promîmes d'aller voir le salon qui lui échauffait si fort la bile. Mais auparavant, notre bonne étoile nous conduisit au palais de Rumine, à une conférence de M. Raphaël Lugeon. Le bon sculpteur parlait de l'architecture en France, au XVII siècle, et faisait défiler à l'écran lumineux les monuments les plus caractéristiques de Paris et de Versailles. Encore que la majesté un peu froide des édifices construits au temps du roi soleil ne soit pas du goût de chacun, les auditeurs sortirent de là avec le même ravissement qu'ils avaient éprouvé à un précédent cours de M. R. Lugeon sur les merveilles de la Renaissance. Le bain de beauté qu'ils venaient de prendre, l'oubli complet de la guerre, pendant une heure les avaient réconciliés avec l'humanité. Que n'étiez-vous là, monsieur X.!

Nous aurions voulu encore vous avoir avec nous dans une visite faite, le lendemain, chemin de Malley, à l'Académie Loup. Une classe nombreuse d'élèves y était en plein travail. Si vous aviez entendu le clair enseignement de leur maître sur la perspective et sur l'anatomie, si vous aviez vu avec quelle ardeur et quel succès ses disciples le mettaient en pratique, sûrement vous seriez-vous dit que, là tout au moins, beaux arts et fumisterie ne sont point synony-

En quittant l'excellente école de M. Loup, nous sommes tombe, rue de Bourg, au milieu des œuvres dont s'est si vivement indigné M. X. Leur auteur est le peintre Bosshard. C'est un artiste d'un beau courage. Mais sa manière demeurera toujours incomprise des béotiens dont nous sommes, et qui se figurent que le propre de l'art est d'élever l'esprit, de l'empoigner par la puissance dans la noblesse ou la grâce, dans le tragique ou le comique, de montrer ce qu'il y a de grand même en certaines laideurs. Quelle émotion, en revanche, peuvent susciter d'indécises académies, fruit dont ne sait quel cauche-

Oh! la joie, en prenant congé de ces nymphes énigmatiques, de coudoyer dans la rue des êtres en chair et en os, ou de se trouver au milieu d'une foule secouée d'un bon rire, comme il y a une quinzaine, au Théâtre de Lausanne!

Des amateurs, devenus presque des professionnels, jouaient, ce jour-là, D'accord! comédie d'un écrivain du crû, M. Chamot.

M. Chamot se révéla comme dramaturge par une bluette intitulée De la plaine au chalet, et qui fut représentée, il y a quelques années, dans le hangar du Chalet-à-Gobet, servant de réfectoire à nos milices. Il y avait là déjà une fraîcheur rustique et des dons d'observation pleins de promesses. Dès lors, le même auteur a enrichi le répertoire du théâtre vaudois de comédies populaires avec un succès qui est allé

D'accord ! met en scène deux ménages campagnards, les Bordon à Donvillars, dans le canton de Vaud, et les Schmurznegger, à Butterthal, sur les rives de l'Emme ou de la Simme. L'un des fils Schmurznegger, en pension chez les Bordon, s'y est épris de leur fille Alice. Elle l'aime aussi. Leur union est chose décidée. Une chose manque seulement : le consentement de Schmurznegger père à l'établissement de Schmurznegger fils chez des Bordon. Ceux-ci s'en vont le demander en se rendant tous à Butterthal, où ils sont attendus avec leur vieux et fidèle domestique Plumettaz. Et comme ce sont de braves et bonnes gens, tant d'un côté que de l'autre, et qu'ils s'estiment réciproquement, l'entente se fait bientôt sur tous les points. Pour la sceller, les Bernois s'en viennent à leur tour à Donvillars passer la journée du 1er août. Et l'on constate que si l'on est d'accord sur le mariage. on ne l'est pas moins en matière d'amour de la

Tant d'aigres paroles ont été imprimées chez nous depuis la guerre, qu'il faut saluer avec bonheur des œuvres comme D'accord! imprégnées d'un esprit de bon confédéré, et marquées au coin de la tolérance et du bon sens. Ajoutez à cela des scènes d'un comique irrésistible et des mots savoureux à la poignée, que font valoir sans charge les parfaits interprètes de Favey, Grognuz et l'Assesseur, et de tant d'autres œuvres amusantes.

Ce théâtre vaudois est-il de l'art inutile? Si M. X. en décide ainsi, c'est que décidément il n'aime pas la gaîté.

Drôle de métier. - Alors, tu dis donc que l'ami Auguste est à Lyon?

Mais oui !..

- Et quel métier a-t-il?... Quel métier?.. Il est panthéiste ».

Qu'est ce que c'est que ça pour un métier? Mais cela veut dire fabricant de chemises, de pantets, quoi! - C. P.

PREMIÈRE ÉLECTION

Conseil d'Etat vaudois par le peuple

On nous adresse, à l'occasion de l'élection de demain, les vers que voici:

OUR faire bien voir que chez nous, Le peuple veut tenir le manche. Les électeurs ont rendez-vous Demain, de mars premier dimanche, Pour renouveler, sans débat Les membres du Conseil d'Etat. En langage plutôt vulgaire Cette mesure salutaire Se dénomme : « bain populaire ». Quoique notre gouvernement Soit de très grand entendement, On lui propose la partie Pour augmenter sa sympathie. C'est pour faire entendre sa voix Non pour modifier son choix Que le brave électeur vaudois Veut exercer son droit civique; Car il restera pacifique A condition qu'on s'explique! Eh bien, dimanche on causera A l'auberge, on hébergera! S'il fait froid, on s'échauffera!

LE ROLE DE LA FEMME

A.

Notre article du 16 février, à propos de la motion relative à l'octroi aux femmes de droits électoraux égaux à ceux de l'homme, motion dont le Grand Conseil a renvoyé la discussion à sa prochaine session, nous vaut les lignes que voici :